

Sur la base de la stratégie de mobilité définie préalablement, un programme de 13 actions a été retenu pour répondre aux enjeux de déplacements sur le territoire de la CC de la Dombes. Pour chaque action, un travail de définition des principes opérationnels (publics cibles, modalités de fonctionnement, dimensionnement, priorité, coûts ...) a été réalisé, nourri notamment lors des retours issus de la concertation en ateliers.

Un plan d'actions qui répond à 4 enjeux forts

1

Intensifier le recours aux modes actifs

Encourager et sécuriser les déplacements à pied ou à vélo pour **des déplacements de courte et de moyenne distances** via la mise en oeuvre du Schéma Directeur Cyclable, la **progression de la pacification**, le **dimensionnement** du **stationnement vélo** et une **offre de location de Vélo** à Assistance Electrique (VAE) ainsi que la **signalisation** d'itinéraires vélo touristiques.

3

Favoriser une diversification des usages de l'automobile

Proposer et structurer une offre alternative à l'autosolisme en développant des outils physiques et structurants afin de promouvoir le covoiturage (aires, outils de mise en relation, ligne de covoiturage dynamique) et en organisant des lieux d'intermodalité.

2

Développer l'usage des transports collectifs

Développer davantage l'offre de TC présente en engageant des discussions avec la Région pour améliorer le niveau de services TER et de lignes de car. **Travailler avec les collectivités voisines** afin de **prolonger leurs dispositifs de transport** sur le territoire de la Dombes.

4

Communiquer et accompagner le changement de comportement

Déployer des événements autour de **la mobilité durable** afin d'inciter les habitants à changer leurs habitudes de déplacements. La CC de la Dombes se donne les moyens d'accompagnement en mettant en oeuvre différents **outils pour communiquer sur l'offre de mobilité** sur le territoire.

La mise en oeuvre des actions avec notamment les modalités organisationnelles et financières (porteur, budget ...) s'appuiera sur un budget annuel dédié à la mobilité de la CC de la Dombes pour favoriser la mise en oeuvre des actions au côté des autres partenaires (Région AuRA, Département de l'Ain, les communes, les collectivités voisines...).

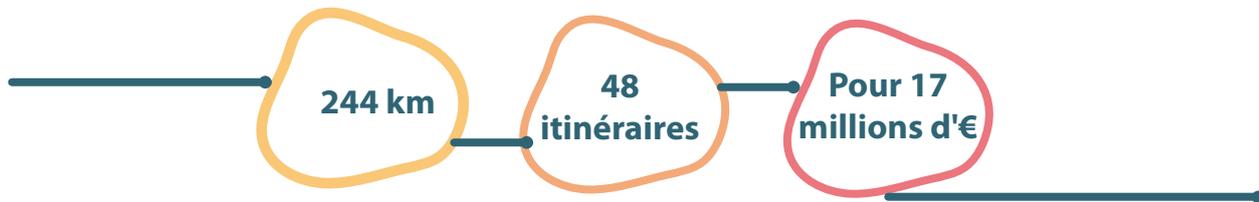
Zoom sur les lignes de covoiturage dynamique, une nouvelle façon de se déplacer !

Son **fonctionnement est similaire à une ligne de bus, avec des arrêts et des panneaux lumineux** situés le long de la route. Lorsqu'un passager se rend à l'arrêt de manière spontanée et fait une demande, les conducteurs sont immédiatement informés de sa présence par une application mobile et par les panneaux lumineux.

A l'avenir, vous pourrez vous déplacer jusqu'à Mâcon, Ambérieu-en-Bugey, Villefranche-sur-Saône, Bourg-en-Bresse et Lyon avec les lignes de covoiturage dynamique !



LE SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE INTERCOMMUNAL



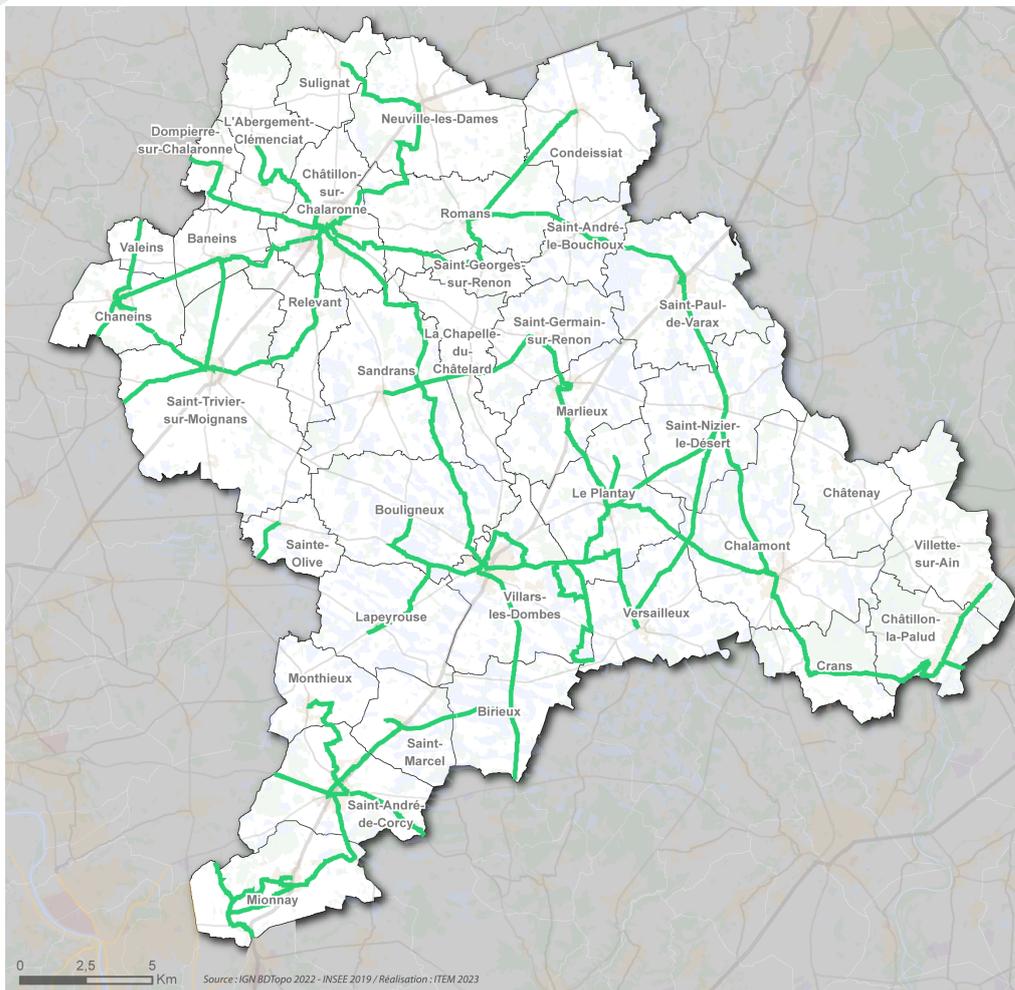
1 Un maillage cyclable qui permettra d'offrir :



- Un rabattement en direction des gares et des principales polarités permettant aux actifs / scolaires notamment de réaliser leurs déplacements quotidiens
- Une liaison touristique s'appuyant notamment sur les itinéraires de l'Ain à Vélo
- Une continuité avec les communes extérieures au territoire, en fonction des aménagements à venir des collectivités voisines

Une programmation nécessaire des aménagements sur le long terme (15 ans) avec une mise en oeuvre du schéma qui s'appuiera sur la mobilisation de financements extérieurs, la mutualisation des travaux d'aménagement avec les différents gestionnaires de voirie (communes, Département de l'Ain...).

2 Le maillage du Schéma Directeur Cyclable de la Dombes



3 Un maillage conçu pour répondre aux besoins de déplacements du quotidien

Un déplacement de 20 à 30 min à vélo maximum



soit 10 -12 km avec un VAE

et 6 -8 km avec un vélo classique

